ENJEUX DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE, SON DEROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DES EPREUVES

1. Enjeux de la formation préparatoire :

L'enjeu principal est d'amener l'élève à adopter une conduite responsable, respectueuse des autres usagers et de l'environnement.

La formation permet à tout usager :

- De comprendre l'interaction entre l'homme, le véhicule et l'environnement
- De prendre conscience des risques et d'en tenir compte
- De se rendre compte de ses capacités et de ses limites
- D'avoir une conduite rationnelle, économique basée sur l'anticipation

Elle permet aussi :

- D'augmenter ses capacités d'auto-évaluation
- D'adopter une conduite plus sûre

Enfin, elle facilite :

- L'assimilation, la mémorisation des règles et des comportements à adopter
- La compréhension, avec la mise en pratique des compétences étudiées lors de la formation théorique
- Le transfert des connaissances entre les savoirs et les savoir-faire

2. Le déroulement de la formation :

La formation se déroule de la manière suivante :

- L'élève doit suivre au moins un cours sur la signalisation routière et sur les règles de circulation avant de débuter sa formation pratique. La théorie est indispensable pour progresser en pratique.
- Pendant la formation, l'élève passe du « comprendre » au « réussir » et du « réussir » au « comprendre » ce qui permet d'accélérer le processus d'apprentissage. Le but étant d'améliorer la mémorisation des règles, l'intégration des savoirs et le transfert des connaissances.

Antoine Eco Conduite
2, rue de Domfront 61450 La Ferrière Aux Etangs
02.33.30.17.99 / 06.84.84.95.67
Agrément préfectoral : E1406100050
antoineecoconduite@gmail.com

3. Les conditions de passage des épreuves de l'examen :

- L'Epreuve théorique :

L'élève se présente seul à l'examen pour son épreuve théorique (Flers, centre La Poste). Au préalable, il peut demander à l'établissement de faire la réservation en ligne de sa place d'examen.

- L'épreuve pratique :

L'établissement s'engage à présenter l'élève aux épreuves du permis de conduire sous réserve que les quatre compétences globales soient maîtrisées et que l'élève ait atteint le niveau requis dans la limite des places d'examen attribuées à l'établissement par l'administration. L'élève sera accompagné par un enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière jusqu'au centre d'examen (Flers, Domfront ou La Ferté-Macé).

Antoine Eco Conduite
2, rue de Domfront 61450 La Ferrière Aux Etangs
02.33.30.17.99 / 06.84.84.95.67
Agrément préfectoral : E1406100050
antoineecoconduite@gmail.com